

Réponse à une consultation 07.02.2018

## **Paquet d'ordonnances environnementales de l'automne 2018**

Les milieux économiques préconisent une meilleure coordination de l'aménagement du territoire avec la protection contre les accidents majeurs. economiesuisse salue la volonté d'améliorer cette coordination dans le cadre de la révision de l'ordonnance sur la protection contre les accidents majeurs (OPAM). À cet égard, il convient également de préciser les responsabilités.